

Oui à un nouvel inventaire géothermique

Energie » Le Grand Conseil a validé hier la création d'un groupe de travail ayant pour mandat de réévaluer la carte d'admissibilité des sondes géothermiques verticales.

Haro parlementaire hier matin au Grand Conseil sur la carte d'admissibilité des sondes géothermiques verticales établie il y a deux ans par le Service de l'environnement du canton de Fribourg. Une dizaine de députés libéraux-radicaux, démocrates-chrétiens et démocrates du centre jugent en effet trop stricte la répartition des zones où il est possible d'installer une sonde ou non. Par le biais d'un

mandat, ils demandent un assouplissement, par exemple par la création de zones tampon où des études complémentaires seraient nécessaires.

15 000 sondes

Les installations géothermiques dans le canton

Pour autant, tout le monde s'accorde sur les risques que représentent ces forages. «La sonde d'une seule villa peut polluer une nappe phréatique et

rendre l'eau impropre à la consommation pour plusieurs générations», s'inquiète ainsi David Bonny (ps, Prez-vers-Noréaz). «C'est un dilemme entre deux biens à protéger: les nappes phréatiques et les énergies renouvelables», résume l'ingénieur Markus Bapst (pdc, Guin), coauteur du mandat.

L'enjeu est spécialement important pour le canton de Fribourg qui, depuis la fin des années huitante, a vu son sol percé de plus de 15 000 sondes géothermiques verticales. Et jusqu'à 600 nouvelles demandes sont déposées chaque année.

Toutefois, le Conseil d'Etat avait d'ores et déjà accepté de

faire un geste. Il avait en effet proposé la création prochaine d'un groupe de travail réunissant représentants de l'Etat, secteur privé et milieux scientifiques avec pour mandat la réévaluation de la carte actuelle.

De plus, pour calmer les esprits, le gouvernement avait promis l'instauration d'une période transitoire de cinq ans pendant laquelle la construction de sondes géothermiques verticales serait admise dans certains secteurs en principe interdits, à certaines conditions. Ce compromis du Conseil d'Etat a été validé à l'unanimité. »

NICOLAS MARADAN

Fribourg lance un cours d'acupuncture sur vaches

Sorens » Inutile de chercher les aiguilles dans les bottes de foin. En mai, c'est sur la croupe des vaches qu'elles seront plantées. L'Institut agricole de Grange-neuve s'allie en effet à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Berne pour proposer un cours d'acupuncture sur bovins. «La médecine complémentaire sur les animaux de rente est en plein développement. Les essais menés dans notre pays visent notamment à réduire l'usage des antibiotiques», souligne l'institut de Grangeneuve dans un communiqué de presse.

La formation aura lieu à la ferme-école de Sorens et sera don-

née par la doctoresse Lena Jürgensen, une spécialiste de l'acupuncture animale qui viendra tout spécialement d'Australie. Il s'agit d'une première en Suisse.

De plus, les étudiants venus de l'Université de Berne pourront effectuer différents travaux pratiques grâce aux huitante vaches, essentiellement de la race Holstein, élevées à Sorens. Notamment sur les questions de fertilité et d'alimentation. «Un suivi régulier du cheptel permet d'agir au niveau préventif dans le cadre du vêlage saisonnier et de l'alimentation des vaches et des veaux», note l'institut agricole. »

NICOLAS MARADAN

Les mesures administratives ont chuté de plus de 5% en 2016 dans le canton

Retraits de permis en baisse

« OLIVIER WYSER

Circulation » Il y a toujours plus de voitures dans le canton de Fribourg, même si l'augmentation a été moindre en 2016 qu'en 2015, qui était une année record pour les immatriculations de véhicules neufs en raison de l'abandon du taux plancher de l'euro.

Si les autos sont toujours plus nombreuses sur les routes, les retraits de permis et les avertissements, eux, diminuent, indique l'Office de la circulation et de la navigation (OCN). Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue hier, l'OCN a également fait état d'un léger fléchissement de ses activités.

Mesures Il y a eu moins de retraits de permis de conduire en 2016. Le nombre de conducteurs fribourgeois qui se sont vu signifier une mesure administrative est de 8105, soit une diminution de 2,8% par rapport à 2015. Ces mesures administratives se répartissent en 2449 avertissements (-1,2%), 4109 retraits de permis de conduire (-5,3%) ou encore 71 annulations de permis de conduire à l'essai (-9%). Les autres mesures concernent des refus de permis, des interdictions de faire usage d'un permis étranger ou des obligations de suivre des cours d'éducation routière.

Au hit-parade des motifs les plus fréquents on retrouve en première position la vitesse (3196 cas), l'alcool au volant (1215 cas) et l'inattention (877 cas). «Cette diminution des mesures administratives est satisfaisante. Cela montre qu'il y a une meilleure prise de conscience des automobilistes des dangers de la route», indique M^e André Demierre, président de la Commission des mesures administratives en matière de circulation routière (CMA).

Voitures En 2016, le parc de véhicules a augmenté de 2,4% dans le canton de Fribourg (+2,7% en 2015). Pas moins de 258 816 véhicules sont actuellement immatriculés. La

STATISTIQUES DE L'OFFICE CANTONAL DE LA CIRCULATION



croissance fribourgeoise est bien supérieure à la moyenne nationale qui est de +1,6%. En revanche, les immatriculations de voitures neuves sont en baisse de 6,5% par rapport à 2015, pour les raisons évoquées ci-dessus.

La proportion de véhicules roulant au diesel est en constante progression: 27% en 2016 contre 21,5% en

2012. Les voitures hybrides ou qui utilisent des énergies alternatives comme l'électricité ou le gaz progressent de 21,6%. «La progression est forte mais cela ne représente que peu de véhicules. On ne dénombre par exemple que 297 voitures électriques dans le canton de Fribourg. Mais la tendance à la hausse est bien marquée et les progrès

constants des constructeurs en matière d'autonomie rendent ces voitures toujours plus concurrentielles», observe Michel Brischoux, directeur suppléant de l'OCN.

Affaires L'OCN observe en 2016 un fléchissement de ses activités. Les revenus d'exploitation s'élèvent à 19 millions de francs (-1,4%) et un bénéfice

de 3,3 millions a été réalisé. L'Etat de Fribourg en profite en touchant un dividende de 3 millions. «Il s'agit des premiers effets de la réduction de la fréquence des contrôles techniques des véhicules, qui pèse sur la marche des affaires», relève Marc Rossier, directeur de l'OCN. Malgré ce contexte, le bénéfice progresse légèrement «grâce à des revenus financiers plus importants ainsi qu'une gestion rigoureuse des charges».

A noter encore que l'OCN a investi la somme de 360 000 francs au profit de la prévention routière: cours dans les collèges et écoles professionnelles, journées de formation pour les seniors, soutien aux jeunes conducteurs et appui financier d'autres actions publiques ou parapubliques (Pédibus, Be my angel, Alcochoix, Préven'fêtes). »

AGRANDISSEMENT À 5 MILLIONS DE FRANCS À BULLE

C'est un grand chantier qui attend l'OCN en 2017: l'agrandissement et la rénovation de sa succursale de Bulle. Le site est opérationnel depuis 2005. L'augmentation de la population dans le sud du canton conjuguée à l'extension de centres d'exploitation d'entreprises de génie civil et bâtiment justifient cet agrandissement. Il devrait permettre à l'OCN de répondre à la demande jusqu'en 2035. Concrètement, le nombre de pistes de contrôle passera de deux à

quatre et la partie administrative du bâtiment sera agrandie. Coût du projet: 5,1 millions de francs. Les travaux dureront de juin 2017 à juin 2018. A noter encore qu'au siège de l'OCN, à Fribourg, l'horaire continu sera introduit dès le 8 mai prochain. Le site sera donc ouvert du lundi au vendredi de 7h 30 à 16h 30 en continu. Les lundis, mercredis et vendredis, les candidats aux examens théoriques pourront même se présenter sans rendez-vous dès midi. **OW**

Un nouveau règlement scolaire

Avry » La nouvelle loi scolaire introduit d'importants changements pour les communes. Avry s'est doté, mardi soir, d'un nouveau règlement scolaire. «Nous souhaitons notamment mettre en place rapidement le Conseil des parents», explique Marius Achermann, conseiller communal en charge de l'enseignement, lors de la séance du Conseil général.

Le Conseil général d'Avry a également octroyé un droit de superficie à une entreprise de transport de la place. Le terrain est situé entre l'emplacement de ladite entreprise et la déchetterie. Le législatif a notamment ramené à 50 ans la durée du droit de superficie, qui était de 99 ans dans le message du Conseil communal.

La séance a aussi été l'occasion pour le Conseil général d'élire sa nouvelle présidente, Chantal Hayoz-Clément (Alliance socialistes et sympathisants). A la vice-présidence on retrouve Isabelle Python (Avry en mouvement). » **OW**

SANTÉ

LA CHEFFE DÉMISSIONNE

Cheffe du Service dentaire scolaire fribourgeois depuis 2011, Claude Bertelto Küng quittera ses fonctions à la fin du mois d'août, indique la Direction de la santé et des affaires sociales dans un communiqué de presse. Elle a notamment accompagné la mise en place de la nouvelle loi sur la médecine dentaire scolaire et son règlement d'exécution, entrés en vigueur durant l'été 2016. **NM**

SAINT-MICHEL

NOUVELLE PROVISEURE

Gisela Murmann Jentsch sera dès le mois d'août la nouvelle proviseure du Collège Saint-Michel, à Fribourg, en charge des classes de langue allemande. Née en 1967, elle enseigne actuellement la musique au Collège Sainte-Croix, informe la Direction de l'instruction publique. Habitant Villars-sur-Glâne, cette mère de deux enfants remplacera Adrian Schmid, qui part à la retraite. **NM**